

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION : formation 1/4¹

Premier cycle : Diplôme national d'art – DNA Option : art

DOMAINE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Référence 1 : le DNA, le socle des études en école supérieure d'art c.1

Le DNA est la formation socle des écoles supérieures d'art depuis leur création. C'est une formation généraliste qui permet au plus grand nombre des étudiant·e·s qui s'y inscrivent d'accéder au DNA *via* un parcours individualisé à la création contemporaine dans le champ large des arts visuels. De par sa première année organisée en tronc commun avec l'option design, la formation offre à son issue une orientation interne vers l'option art ou l'option design. La présente évaluation est la première depuis l'inscription du 1^{er} cycle et du DNA dans le système de diplômes donnant grade universitaire.

Le taux de réussite au diplôme national d'art option art se monte pendant la période de référence à près de 88 % en moyenne, si l'on considère le nombre d'inscrit·e·s en 3^e année option art et à 96 % si l'on considère celles et ceux qui ont été déclaré·e·s diplômables ou ont accepté de l'être. On remarque en effet que certain·e·s jeunes, notamment celles et ceux qui doivent travailler pour financer leurs études, choisissent de passer leur diplôme de 1^{er} cycle en quatre ans, souvent davantage par nécessité vivrière que par choix.

Un premier cycle en voie de différenciation d'avec le second cycle c.2

La cohérence entre les deux formations du 1^{er} cycle, en art et en design, est assurée, d'une part par le processus commun de sélection au concours d'entrée en 1^{re} année et d'autre part par la première année commune. L'enjeu a été pendant la période de référence d'accentuer la différenciation du 1^{er} cycle d'avec le 2^e cycle, ce qui sera poursuivi les années qui viennent, qui verront une réingénierie du 1^{er} cycle et de sa fiche RNCP.

¹ Le comité de pilotage a pris la liberté de verser dans les documents valant preuve une annexe commune (cf. annexe 1) rendant compte de l'articulation entre les quatre formations dispensées dans l'École et de leurs fondements partagés.

Une mise en réseau accrue des écoles supérieures d'art au niveau régional c.3

Tout au long de la période de référence, les collaborations avec les autres écoles d'art du territoire régional se sont maintenues et se sont développées jusqu'à l'organisation de workshops (et d'un séminaire avant la pandémie) en commun permettant la rencontre entre enseignant·e·s et étudiant·e·s des écoles de PACA. Les partenariats académiques avec l'École des Hautes études en sciences sociales – EHESS ont été permanents, notamment dans la relation avec l'anthropologie (Centre Norbert Elias) ainsi qu'avec Aix-Marseille Université en sciences humaines. Pour autant, ces partenariats sont plus denses en 2^e cycle qu'en 1^{er}.

L'art est une pluridisciplinarité native c.4

Dès le 1^{er} cycle, l'enseignement de l'art par l'art, de la création par la création, implique l'apport régulier d'autres disciplines très variées au sein des sciences humaines appliquées à l'art, mais pouvant aller jusqu'à l'implication de chercheur·euse·s en sciences dures.

L'enjeu des années qui viennent sera, pour celles et ceux qui le souhaitent, de pouvoir valider cette interdisciplinarité ou pluridisciplinarité par des doubles cursus ou des cursus croisés, et ce, en premier lieu, au sein de l'établissement pluridisciplinaire que constitue l'INSEAMM désormais. Ce n'est le cas que très ponctuellement aujourd'hui et cela ne s'inscrit pas encore comme l'un des facteurs d'attractivité des formations considérées.

Une sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales encore à parfaire c.5

Au cours de la période de référence, la sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de sécurité a nettement progressé, notamment par la mise en œuvre de séances spécifiques, dès la 1^{ère} année, par le responsable de l'hygiène et de la sécurité. Cependant, la prise en compte du développement durable dans les productions étudiantes doit encore être mise en place, sans doute par une inscription dans la maquette au titre de la professionnalisation.

Référence 2 : La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

Pendant la période de référence, la mobilité à l'international a été rendue possible dès la 2^e année c.1 et c.2

Jusqu'en 2020, l'établissement réservait la mobilité sortante aux étudiant·e·s de la 1^{ère} année de 2^e cycle. En concertation avec les enseignant·e·s et le service de la stratégie internationale, dont le personnel a été renouvelé, le choix a été fait de permettre d'effectuer cette mobilité en semestre 4 afin de mieux déployer les temps consacrés en 2^e cycle au mémoire de master, à la recherche et à la production. Elle a aussi été rendue possible par une meilleure efficacité dans la recherche de financements afin de prendre en compte des contingents potentiellement plus importants. Sont mobilisés des financements de l'agence ERASMUS+, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du ministère de la Culture auxquels s'ajoute, le cas échéant, un financement de l'EPCC sur ses ressources propres pour prendre en compte des situations particulières.

Cette expérimentation de mobilité en 1^{er} cycle, bousculée par la pandémie mondiale, doit encore être évaluée.

Référence 3 : La formation bénéficie d'un adossement à la recherche.

Le « Parcours de l'écrit » : une initiation à la recherche par la recherche c.1...

Pendant la période de référence, l'École a mis en place un « parcours de l'écrit » qui court sur les deux cycles et qui inclut la production de documents rendant compte des recherches effectuées, notamment en bibliothèque, mais aussi de comptes rendus de visite de lieux et d'expositions et qui, plus largement, documente le processus de recherche et de création de l'étudiant·e. Chaque année, depuis la première année jusqu'au rapport de diplôme obligatoire, un enseignant dédié coordonne ce « parcours de l'écrit ». Des séances spécifiques sont organisées à la bibliothèque qui, par ailleurs, réalise un suivi individualisé des demandes de méthodologie de recherche des étudiant·e·s.

... encadrée par des artistes et des théoricien ne s chercheur euse s et des professionnel le s de la recherche documentaire

L'enseignement est principalement dispensé par des artistes-enseignant·e·s. De même, la programmation artistique et culturelle et des workshops fait appel à de nombreux·euses artistes mais aussi à des théoricien ne s, penseur euse s, de l'art et des disciplines adjacentes. Sept enseignant·e·s sont titulaires de doctorats, dont une artiste détentrice d'un des premiers doctorats de création de PSL-ENSAD, Lia Giraud.

Référence 4 : La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

Le DNA-Art immergé dans la scène artistique émergente marseillaise c.1/c.2

La presse généraliste et spécialisée s'est fait l'écho de l'effervescence de la jeune scène marseillaise, ce qui constitue un des facteurs d'attractivité de l'École. Les étudiant·e·s sont incité·e·s, voire conduit·e·s par les enseignant·e·s, à fréquenter les lieux, les événements et les expositions. Cette scène constitue le terrain privilégié du stage crédité après le semestre 6, nécessaire à la diplomabilité.

Il demeure que ces liens peuvent encore, bien sûr, être plus lisibles et structurés en articulation avec la professionnalisation de la formation, voire via l'accès par l'apprentissage et l'alternance. Cela reste à faire. Les récentes réformes encore en cours incitent à se diriger dans cette direction.

L'insertion professionnelle dès le 1^{er} cycle en art : une novation de la période de référence c.3

Jusqu'en 2019, il était admis que la professionnalisation ne concernait que le 2^e cycle. Le mouvement de différenciation entre les deux cycles conduit à considérer le DNA comme un diplôme autonome et non comme une simple marche vers le DNSEP. Cela a incité à mettre en place à titre expérimental des séances consacrées aux écosystèmes professionnels, tant sur un plan fiscal que social. Une inscription plus forte et lisible de la dimension professionnalisante du DNA-ART, comme y invite, d'ailleurs, le RNCP, sera effectuée pour la période à venir. Elle abordera, de manière pragmatique et exemplifiée, les différentes modalités d'exercice de « travailleur·euse de l'art », y compris le format associatif et l'auto-entrepreneuriat.

Il faut noter enfin que c'est le même service qui prend en charge le départ en stage et la professionnalisation et l'insertion professionnelle post-diplôme, ce qui facilite la continuité dans le suivi des personnes, pendant leurs études et après leur diplôme.

DOMAINE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Les principes fondamentaux de la pédagogie en école d'art, notamment en premier cycle au sein d'une option art, ont été détaillés dans le document commun aux quatre formations (c.5), ce que l'on peut résumer par « enseigner l'art par l'art, la création par la création ».

Pendant la période de référence, l'établissement a clarifié les formes pédagogiques dans lesquelles ces principes sont actifs.

Références 5 & 6 : La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et les diversifie

Les champs de pratiques et d'investigations (CPI) : le cœur du 1^{er} cycle (c.1)

Comme l'indique le livret de l'étudiant·e (document valant preuve), les CPI « articulent théorie et pratique autour d'un socle élargi de connaissances et de savoir-faire ancrés dans la création contemporaine ». Ils sont attributaires de 18 crédits en année 2 et de 11 crédits en année 3, soit la part la plus forte du bloc « Méthodologie, techniques et mises en œuvre » et font ainsi jeu égal avec les cours théoriques. Les étudiant·e·s choisissent entre plusieurs CPI qui sont précisément décrits annuellement dans le livret des enseignements : le CPI « Studio » s'articule autour des questions de volume, d'installation, de sculpture ; le CPI « Photographie une pratique des images » autour de la photographie, y compris sans appareil. D'autres CPI explorent la peinture dans ses formes les plus variées ou encore l'image-mouvement.

La prise en compte des compétences techniques acquises : encore des progrès à faire (c.2)

Longtemps, les apprentissages techniques ont été peu, voire mal considérés car réputés avoir conduit à l'académisme. Cette période est révolue. Une réflexion pratique est en cours au sein de l'École visant à définir des « parcours de compétences » ouvrant sur des habilitations internes successives autorisant certains travaux en autonomie. L'inscription de suppléments aux diplômes est inscrite dans le prochain projet de l'École.

Enfin, comme indiqué dans l'annexe commune aux formations (cf. annexe 1), depuis la pandémie, la formation s'est hybridée grâce notamment à l'Environnement numérique de travail de l'École et la visioconférence.

Référence 7 : Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. (cf. annexe 1)

Référence 8 : Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. (cf. annexe 1)

DOMAINE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Ces sujets sont analysés et problématisés, notamment pour la période de référence, dans l'annexe commune aux quatre formations (cf. annexe 1).

Référence 9 : La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

S'agissant plus précisément du DNA Art, le taux de pression à l'entrée ne cesse de croître comme le montrent les données fournies. Cette attractivité accrue doit encore être analysée et tient peut-être davantage à des facteurs extérieurs à l'École – l'attractivité de Marseille – qu'à l'École. L'important est donc que l'offre pédagogique ne vienne ni démentir, ni décevoir. En cela, les demandes d'intégration en cours de cursus et le taux de sortie en cours de cursus sont de bons indicateurs qui seront à l'avenir suivis plus précisément. On constate en tout cas, un accroissement des candidatures d'entrée en 2^e année, voire en 3^e année diplômante.

Un travail de communication et de promotion important pour le 1^{er} cycle, surtout en art c.1

Le site web de l'établissement est prolixe sur ses activités et permet le téléchargement de l'ensemble des documents pédagogiques. La participation à des salons tant au niveau local qu'à Paris, mais aussi des visites dans des lycées du territoire accompagnées d'étudiant·e·s qui en sont issu·e·s complètent l'information en ligne. Depuis 2020, l'ensemble des échanges liés à la Journée portes ouvertes sont diffusés sur le web et en flux direct (streaming). Le partenariat avec la fondation Culture & Diversité est aussi un facteur d'attractivité et d'ouverture sociale pour une meilleure égalité des chances.

On notera, parmi beaucoup d'autres, les points saillants suivants à l'initiative du service de la communication des Beaux-Arts :

- Participation aux forums de l'enseignement supérieur et des métiers (Digne, Gap, Manosque, Avignon, Aubagne, Paris, etc.)
- Entre 400 et 900 personnes aux Journées portes ouvertes ; 2000 vues en 2021 pour la journée en ligne.

Référence 10 & 11 : la formation suit la réussite de ses étudiant·e·s et analyse leur devenir professionnel et académique

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, liées au caractère intermédiaire perçu jusqu'à peu du DNA, le suivi des diplômé·e·s de 1^{er} cycle qui ne continuaient pas en 2^e cycle dans l'École a été quasiment inexistant. Le travail de réingénierie du 1^{er} cycle en art prendra aussi en compte ces aspects pour en faire une formation vraiment professionnalisante.

DOMAINE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Cf. annexe commune aux quatre formations des Beaux-Arts de Marseille (cf. annexe 1).

Conclusion

Le 1^{er} cycle option art des Beaux-Arts de Marseille obtient des résultats satisfaisants si l'on en croit les rapports des jurys versés comme documents valant preuve. L'engagement des enseignant·e·s et leurs compétences ; la variété des pratiques possibles ; la richesse de la programmation artistique et culturelle ; la qualité architecturale et des espaces naturels ; les améliorations apportées dans la lutte contre toute forme de discrimination ; tout cela invite à considérer le bilan de ces cinq années comme assez satisfaisant.

Les points d'évolution et d'amélioration sont identifiés et font largement consensus au sein de l'équipe pédagogique, parmi lesquels on peut citer de manière non exhaustive :

- Améliorer le référentiel de compétences et mettre en œuvre un parcours explicite visant à l'autonomie de l'étudiant·e ;
- Accroître la présence du design en 1^{re} année ;
- Améliorer encore le suivi au quotidien des étudiant·e·s les plus jeunes, en trouvant notamment les moyens de pérenniser la présence de moniteur·rice·s auprès d'elles·eux ;
- Améliorer la dimension professionnalisante de la formation, dès la première année, par un parcours progressif incluant le stage.